



FICHE DE POSTE

Département d'appartenance	Département de l'Expertise en Accidentologie
Intitulé du poste à pourvoir	• Le Service de l'Expertise Technique
Missions Principales	<ul style="list-style-type: none">• Piloter l'organisation nécessaire aux niveaux central et déconcentré pour contribuer à l'activation et la réalisation rapides des enquêtes administratives et techniques suite à un accident grave ou mortel de la circulation routière• Contribuer à coordonner la réalisation des enquêtes administratives et techniques dans les cas d'accidents graves ou mortels de la circulation routière• Contribuer à l'élaboration des rapports d'enquête administrative et technique et les adresser, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur, aux autorités administratives concernées, afin de permettre de déterminer les responsabilités des parties dans l'accident• Elaborer le rapport annuel des indicateurs de performance du service